sa DIRECTRICE ou son DIRECTEUR (h/f)

Recruteur
FRAC Ile de France
Secteur d'activité
Culture/Art
Métier
Culture/Art
Localisation
Ile-de-France
Type de contrat
CDI
Début de parution
07/09/2022
Postuler

Le Frac Ile-de-France recrute
sa DIRECTRICE ou son DIRECTEUR

Les Fonds régionaux d’art contemporain (FRAC) se sont vus confier, dès leur création, par l’État et les Régions, trois missions principales : la constitution d’un patrimoine public d’art contemporain, la diffusion de cette collection et la sensibilisation des publics à la création contemporaine. Créés en 1982, ils assurent depuis près de quarante ans leur mission de soutien à la création contemporaine.

Les missions d’intérêt général des FRAC sont régies par les textes réglementaires en vigueur relatifs au label « FRAC » : décret n°2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques et arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « FRAC ».

Créé en 1983, le FRAC Ile-de-France se déploie aujourd’hui sur le site du Plateau et de ses annexes, dans le 19ème arrondissement de Paris, ouvert en 2002, et sur celui des Réserves, à Romainville, ouvert en 2021. Il organise également des expositions et actions « hors les murs », sur le territoire régional, notamment au Château de Rentilly, en partenariat avec la communauté d’agglomération Marne-et-Gondoire. Association loi de 1901, le Frac Ile-de-France compte une équipe représentant 21 ETP. Il bénéficie d’un budget de fonctionnement annuel moyen de 2 millions d’euros, reposant à 89% sur des subventions publiques : 61% proviennent de la Région Ile-de-France, 23% de l’Etat, 5% de de la ville de Paris.

Depuis 40 ans, sous la tutelle de la Région Ile-de-France et de l’Etat, le Frac Ile-de-France mène trois missions croisant le soutien aux artistes et l’accès de tous les publics à l’art contemporain :

1. **Constitution d’une collection d’art contemporain** (2078 œuvres à ce jour), grâce à un budget d’acquisition annuelle de 400 000 euros.
2. **Diffusion de l’art contemporain :**

- Aux Réserves de Romainville et au Plateau, par l’organisation d’expositions et la conception de multiples projets de médiation auxquels les artistes sont associés autant que possible.

- « Hors les murs », sur le territoire francilien, en collaboration avec un ensemble de partenaires (champ culturel, médico-social, éducation nationale, enseignement supérieur, collectivités locales, tissu associatif, entreprises, galeries comme avec Komunuma à Romainville…) contribuant ainsi à consolider la dynamique d'un réseau existant sur les huit départements de la région, dans une logique d'équilibre territorial et avec une attention particulière portée aux zones dites « blanches », et au territoire où est implanté le bâtiment des Réserves.

3. **Education artistique et culturelle et sensibilisation du plus grand nombre à l'art :**

- Avec l'opération d'éducation artistique et culturelle *Flash collection* qui touche chaque année 50 lycées, grâce à un soutien spécifique de la Région.
- Avec un programme de médiation à destination de publics cibles (scolaires, familles, jeune public, groupes, individuels…), décliné sous forme d'ateliers, de rencontres, de stages et d'événements, que ce soit « dans les murs » du Frac (aux Plateau/Réserves/Antenne) ou « hors les murs ».

Aujourd'hui, le Frac entame une **nouvelle page de son histoire : son projet multi-site prend une nouvelle dimension avec l'ouverture des Réserves** , son nouveau bâtiment installé à Romainville, abritant sa collection sur 1600m2 et offrant 3 espaces d'exposition sur 400m2. Ce nouveau lieu constitue un nouveau point de rayonnement pour le Frac, qui doit y développer un projet de territoire rayonnant sur les communes d'Est-Ensemble, à partir du projet *Sors de ta réserve*.

Au cours de ces dernières années, le Frac Ile-de-France s'est affirmé comme un **lieu d'art prospectif reconnu nationalement et internationalement, tout autant qu'un outil régional au service des territoires**, qui place le visiteur au cœur de son action.

Acteur majeur au sein du secteur des arts visuels en France et au-delà, repéré par les artistes, les professionnels et les publics, le Frac Ile-de-France est impliqué dans différents réseaux artistiques et culturels favorisant son implantation dans le territoire et des synergies fructueuses pour la réalisation de projets.
En 2023, le Frac Ile-de-France célèbrera avec les Frac des autres régions et le **réseau Platform** 40 ans d'existence, anniversaire qui confirmera la place des Frac dans le paysage de l'art contemporain.

Description du poste :

En lien avec les tutelles de la Région et de l'Etat, et sous la responsabilité de la présidente du conseil d'administration, ainsi que du bureau et des membres de ce conseil, le directeur ou la directrice exerce les missions de direction générale suivantes :

1.Définition et mise en œuvre du projet artistique et culturel ayant notamment pour objectifs :

- l'itinérance, avec le développement de la diffusion de la collection sur le territoire régional prioritairement, ainsi que sur les plans national et international

- l'inclusion, avec l'attention à la parité et la diversité, et avec l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique des publics, accordant la priorité à l'éducation artistique et culturelle, à la médiation et au développement des publics, notamment franciliens, afin de répondre aux enjeux de démocratisation culturelle

- l'émergence, avec une attention particulière à la jeune création,

- l'enrichissement, la conservation et la valorisation de la collection par une politique vigoureuse de prêts et de dépôt

- la participation à la structuration d'un réseau culturel, éducatif et associatif, au niveau régional, par le biais de partenariats et de projets fédérateurs

- une politique documentaire et éditoriale cohérente avec l'ensemble de l'action du Frac.

2.Pilotage de la gestion générale de l’établissement (financière, administrative, ressources humaines, sécurité/bâtiment) :

- l’encadrement, le management et l’animation de l’équipe

- l'élaboration et l’exécution du budget (fonctionnement et investissement)

- la gestion administrative et la planification des opérations

- la recherche de partenariats financiers et le développement de ressources propres, via notamment le mécénat

- la sécurité des personnes et des bâtiments.

Le directeur ou la directrice représente le Frac Ile-de-France auprès des partenaires, professionnels et artistes, et a en charge les relations avec les institutions finançant le Frac et celles qui s'associent à ses actions.

Il ou elle rend compte de l’exécution de ses fonctions auprès des instances de l’association et des tutelles. Il porte la mise en conformité avec le nouveau label et dans ce cadre participe activement avec les tutelles à la rédaction de la convention pluriannuelle d’objectifs (CPO) et de la convention pluriannuelle spécifique entre la Région et le Frac.

Profil et compétences requises :

Le ou la candidate doit pouvoir justifier d’une vision artistique audacieuse, incluant la prise en compte de la réception de l’art par les publics, tout comme de son aptitude et de son goût pour le pilotage d’un établissement culturel.

Le ou la candidate disposera des compétences suivantes :
- parfaite connaissance de l’histoire de l’art, de l’art contemporain français et international et de son univers institutionnel et économique

- parfaite maîtrise des politiques culturelles nationales, régionales et locales, et de leurs enjeux artistiques et de démocratisation et de développement culturel

- expérience managériale d’animation d’équipe et de dialogue social reconnue

- expérience de gestion administrative et budgétaire avérée à la direction d'un établissement

- expérience en gestion d’équipements (sécurité, bâtiment…)

- capacité à dialoguer avec les tutelles

- capacité à conduire des projets avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels

- très bon sens des relations publiques et partenariales, d’esprit d’initiative, créativité, dynamisme.

- qualités relationnelles, d’écoute et de communication

- qualités rédactionnelles et d’expression orale

- maîtrise d’une seconde langue, outre le français.

Permis B requis.
Expérience dans un poste analogue appréciée.

Rémunération : selon grille de salaire et expérience - cadre dirigeant de la convention collective nationale de l’animation (ECLAT).

Type de contrat : CDI temps plein basé à Paris et Romainville.

Candidature :

Les candidatures comprendront :

–un curriculum vitae ;

–une lettre de motivation détaillant sa conception du poste et les grands axes du projet artistique et culturel envisagé

Procédure de sélection :

Le recrutement se déroulera en deux temps :

-Pré-sélection des candidatures sur la base du parcours professionnel et de la lettre de motivation ;

-Pour les candidats pré-sélectionnés, rédaction et présentation d'un projet artistique et culturel. Le projet détaillera sur 5 pages maximum hors annexes, et 10 pages en incluant les annexes, en français, les orientations pour le Frac Ile-de-France sur la période 2023-2024-2025.

Le calendrier sera le suivant :

-Dépôt des candidatures : jusqu'au 1er octobre 2022
-Résultat des pré-sélections : semaine du 17 octobre 2022

-Remise des projets rédigés : 13 novembre 2022

-Auditions : semaine du 28 novembre 2022

Date de prise de fonction : décembre 2022 / janvier 2023

Limite de dépôt des candidatures : 1er octobre 2022

Merci d'adresser vos candidatures, CV et lettre de motivation, à l'attention de la Présidente du Frac Ile-de-France, Madame Béatrice Lecouturier, à l'adresse suivante : recrutement@fraciledefrance.com / Objet : DIRECTION.

Site Internet : www.fraciledefrance.com